

Trame de CCTP façade et ravalement

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Objet du lot, façades concernées, documents de référence (NF DTU 26.1, 42.1, 59.1 selon les finitions).
Limites avec les lots menuiseries, zinguerie et électricité. À adapter à l'affaire.

2 Diagnostic et essais préalables

Reconnaissance du support, sondages, relevé des fissures et des zones dégradées, essais d'adhérence si nécessaire. Le choix des traitements découle de ce diagnostic.

3 Échafaudages et protections

Type d'échafaudage, surface et durée prises en compte, filets, protection des menuiseries, des sols et des végétaux. Préciser qui demande l'occupation du domaine public.

4 Nettoyage du support

Lavage, hydrogommage ou décapage selon la nature du support et des couches existantes. Récupération et évacuation des eaux et des déchets de nettoyage.

5 Réparations

Traitement des fissures au ml, reprise des éclats de béton et des aciers apparents à l'unité ou au m², reprise d'enduit au m². Quantités à confirmer après nettoyage.

6 Enduits

Nature de l'enduit, nombre de couches, finition et teinte, conformément au NF DTU 26.1. À adapter selon le support (maçonnerie neuve, ancienne, béton).

7 Revêtements d'imperméabilité et peintures

Classe du revêtement selon le NF DTU 42.1 et l'état de fissuration, ou système de peinture selon le NF DTU 59.1. Teintes à valider sur échantillon.

8 Ouvrages annexes et réception

Dépose et repose des descentes, stores et équipements, traitement des appuis et bandeaux, nettoyage final. Réception façade par façade, avec les fiches des produits appliqués.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.